

Les États généraux de la coopération et de la solidarité internationales : la société civile du Québec se mobilise (Montréal, novembre 2006)

ÉTUDE DE CAS PRÉSENTÉE PAR L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (AQOCI)



30 mars 2008

ÉTUDE DE CAS Canada

Étude présentée par

Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), Montréal

Personne-ressource

Maria-Luisa Monreal, directrice générale (AQOCI)
mlmonreal@aqoci.qc.ca

Titre

Les États généraux de la coopération et de la solidarité internationales : la société civile du Québec se mobilise (Montréal, novembre 2006)

1. Description de l'initiative

Il s'agit d'une démarche élargie et démocratique de réflexion, de concertation, de positionnement et de plaidoyer dans le contexte du nouveau cadre international de l'efficacité de l'aide au développement. Le moment le plus marquant de ce processus fut la tenue du Forum des États généraux (ÉG) à Montréal les 8, 9 et 10 novembre 2006. L'événement a attiré 250 délégués de plus de 110 organisations et institutions issues de divers horizons de la société civile du Québec et d'ailleurs : Équateur, France, Haïti, Liban, Mali, Niger... Du point de vue des participants, les ÉG furent un forum mobilisateur par la pertinence de leur programme, la fébrilité des plénières et ateliers, et la participation de conférenciers de renom. L'Agence canadienne de développement international (ACDI), le ministère des Relations internationales du Québec et la Ville de Montréal y ont délégué des représentants de haut niveau.

Pour bien comprendre la portée des ÉG, il convient d'en cerner le contexte. En 2003 et 2004 se profilait une restructuration majeure de l'aide au développement. Les bailleurs de fonds et les gouvernements des pays du Sud semblaient en bonne voie de s'entendre entre eux sur de nouvelles modalités pour la gestion de l'aide internationale. En juin 2004, l'assemblée générale de l'AQOCI a senti le besoin de faire le point sur la nouvelle conjoncture. Les questions suivantes y ont été posées :

- quelle serait la place des organisations de la société civile (OSC) dans le futur système de l'aide publique au développement ?
- les OSC seraient-elles poussées à des compromis inacceptables entre leur mission d'engagement citoyen et les éventuelles exigences communes des bailleurs de fonds du Nord et des gouvernements du Sud ?

C'est dans le cadre de ces débats de juin 2004 que fut lancée l'idée de tenir des états généraux québécois de la solidarité internationale.

En mars 2005 les organisations internationales et les gouvernements des pays du Nord et du Sud représentés à Paris ont adopté la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement* et le cadre intergouvernemental de l'efficacité de

l'APD qui en découle. En février 2006, réunis en assemblée générale spéciale, les 61 membres de l'AQOCI ont scruté plus à fond la portée de ces nouveaux développements : la non-reconnaissance du rôle et de la contribution de la société civile comme acteur à part entière dans le développement indiquait que les OSC seraient désormais appelées à devenir des instruments ou des agences d'exécution pour les bailleurs de fonds du Nord et les gouvernements du Sud. Ce scénario fut unanimement jugé comme un des enjeux majeurs pour l'avenir de la coopération et la solidarité internationales. C'est ainsi que l'AQOCI résolut aussitôt d'élargir la réflexion à l'ensemble des acteurs de la société civile québécoise engagés à divers titres dans des actions en faveur des peuples du Sud. Ceux-ci furent invités en mai et juin 2006 à des consultations qui se sont tenues dans la plupart des régions du Québec : Abitibi-Témiscamingue, Bas-du-Fleuve, Bois-Francs, Estrie, Lanaudière, Laurentides, Mauricie, Montérégie, Montréal, Québec et Saguenay Lac-St-Jean. Environ 250 personnes de divers milieux ont participé aux consultations régionales. Au fur et à mesure que la consultation se poursuivait, les milieux de la société civile québécoise les plus concernés ont manifesté un intérêt grandissant pour les ÉG prévus en novembre de la même année. L'AQOCI souhaitait aussi entendre des voix du Sud. Elle a donc invité ses membres à sonder leurs partenaires sur le terrain. Vingt-deux organisations de la société civile (OSC) du Sud ont répondu à l'appel.

Le processus qui a mené aux ÉG en novembre 2006 a donc été lancé par l'AQOCI, porté collectivement par les organismes de coopération internationale qui en sont membres, mais endossé aussi tant par une vingtaine de leurs partenaires en Amérique latine, en Afrique et en Asie que par l'ensemble des OSC québécoises engagées dans des actions de solidarité internationale : structures syndicales, mouvement des femmes, groupes écologistes, organisations de promotion des droits de la personne et de la paix, organismes d'économie sociale, associations étudiantes, groupes de jeunes, institutions ou regroupements religieux, groupes communautaires, municipalités, établissements d'enseignement, centres de recherche, etc (voir annexe 1).

Les objectifs assignés aux ÉG étaient de « réaffirmer la place essentielle de la coopération et de la solidarité internationales au Québec » et de « favoriser une action plus concertée de la société civile québécoise autour des grands enjeux du développement », à commencer par l'« efficacité » de l'APD ; ainsi que de « développer une vision commune de la coopération internationale entre les différents acteurs ». Les ÉG furent une réussite non seulement par le nombre des participants, qui a dépassé les prévisions, mais aussi en raison :

- du large éventail des OSC participantes ;
- du haut niveau des participants : directeurs généraux d'ONG, dirigeants syndicaux, dirigeants de différents mouvements sociaux (femmes, économie sociale et solidaire, mouvement coopératif, etc.), le maire de Montréal, etc. ;
- de l'ampleur de la participation des régions, du mouvement des femmes et des mouvements de jeunes ;
- enfin, des consensus qui se sont dégagés quant à l'urgence de faire valoir le rôle et la contribution de la société civile, son autonomie et sa créativité dans la nouvelle conjoncture de l'aide au développement.

Si tous les membres de l'AQOCI ont participé aux ÉG, ceux qui en avaient la possibilité ont aussi contribué financièrement à leur réalisation. Cela dit, les ÉG n'auraient pas eu l'ampleur qu'on leur a connue sans le soutien financier d'une dizaine de partenaires de la société civile québécoise (syndicats en particulier) et d'instances gouvernementales ou paragouvernementales telles que le ministère des Relations internationales du Québec, Droits et démocratie (Montréal), le Centre de recherches pour le développement international (CRDI, Ottawa), la Ville de Montréal et l'ACDI.

Les consensus, l'esprit de concertation et la volonté d'engagement qui se sont exprimés avec vigueur du 8 au 10 novembre 2006 se sont cristallisés par la mise en place dès décembre 2006 d'un **comité de suivi** chargé de fixer des priorités et de proposer des gestes concrets de concertation. Bientôt fut mis sur pied un **comité élargi** chargé de mener des actions de représentation et de plaider auprès des personnalités politiques et autres. La constitution de ces deux comités témoigne de la réussite des ÉG et de la pertinence de leurs objectifs. Les deux comités restent aussi mobilisés actuellement qu'au moment de leur création (voir annexe 2).

Parallèlement, une soixantaine d'étudiants du niveau secondaire ont eu l'occasion de participer à des « mini États généraux » organisés par l'AQOCI le 4 novembre à Montréal. Ce rassemblement jeunesse visait à sensibiliser les jeunes Québécois aux enjeux de la coopération et de la solidarité internationales tout en leur offrant une tribune pour exprimer leurs opinions et préoccupations. Venu de toutes les régions du Québec, ces jeunes ont adopté au terme de la journée une Déclaration de la jeunesse sur la solidarité internationale et l'aide au développement (voir annexe 3)

2. Résultats de l'initiative

En convoquant les ÉG, l'AQOCI entrevoyait les cinq résultats suivants :

- le renforcement de la concertation, de la mobilisation et de la synergie entre les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales au Québec et ailleurs ;
- l'émergence d'une force de changement capable de mobiliser la population et d'influencer les décideurs, notamment les gouvernements du Canada et du Québec, autour des nouveaux défis de la coopération et de la solidarité internationales ;
- des actions pertinentes relativement aux enjeux du développement dans un monde en constante évolution ;
- la reconnaissance de la contribution des acteurs civils du Québec dans la construction d'un monde de paix, d'équité, de justice et de solidarité ;
- l'adoption consensuelle d'un document d'orientation.

Grâce aux ÉG, les organismes de coopération et de solidarité internationales membres de l'AQOCI et les autres OSC québécoises engagées dans des actions en faveur des peuples du Sud ont fait cause commune : elles se sont donné une vision unifiée des enjeux actuels de l'aide au développement ainsi que deux mécanismes

de coordination, de mobilisation et de plaidoyer, autant de résultats qui se présentent comme du jamais vu, du moins dans le contexte québécois.

En fait, les ÉG ont fait faire un bond qualitatif aux synergies qui se sont établies depuis une dizaine d'années entre les diverses composantes de la société civile québécoise engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ici et dans les pays en développement. En 2006, la conjoncture était favorable : d'une part à cause des collaborations intervenues soit à l'intérieur du milieu des ONG québécoises et canadiennes, soit entre les centrales syndicales québécoises elles-mêmes ; et d'autre part du fait de certaines initiatives récentes de concertation élargie telles que la Marche mondiale des femmes lancée au Québec en 2000, la mobilisation pour une alliance intercontinentale de solidarité entre les peuples en lien avec la zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) en 2001 et la large mobilisation en 2003 en faveur de la paix et pour un règlement pacifique de la crise en Irak. Compte tenu du climat d'incertitude entourant les orientations de l'APD canadienne et vu certaines décisions peu favorables à la société civile canadienne prises par l'actuel gouvernement fédéral dans d'autres domaines, l'année 2006 fut propice à la relance, notamment au Québec, des concertations entre les diverses composantes de la société civile les plus sensibilisées aux grands enjeux internationaux.

Les ÉG ont accouché d'un texte mobilisateur, la *Déclaration du Québec : responsables aussi du monde*, exprimant aussi bien une vision commune de la nécessaire contribution des OSC à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans le Sud qu'une volonté largement partagée de faire valoir auprès des responsables de la politique d'aide canadienne le rôle autonome qui revient aux OSC dans divers domaines de la coopération internationale. La *Déclaration du Québec* fut traduite et largement distribuée en français, en anglais et en espagnol. L'AQOCI a aussi mis à la disposition de ses membres et partenaires les Actes des États généraux de la coopération et de la solidarité internationales au Québec ainsi qu'un outil pour la vulgarisation de la Déclaration (voir annexe 4).

Les membres de l'AQOCI, les autres OSC québécoises ayant participé aux ÉG et quelques autres groupes ont entrepris de faire la promotion de la *Déclaration du Québec* dans leurs régions ou milieux respectifs et de recueillir des adhésions sous forme de signatures. Forts de deux documents d'argumentation, les membres des comités de suivi poursuivent actuellement leurs rencontres auprès des parlementaires fédéraux élus par la population de la province de Québec. Ils plaident pour une reconnaissance concrète du rôle autonome des OSC dans le développement international, pour la nécessité et l'efficacité de leur contribution et pour un investissement accru du gouvernement d'Ottawa en coopération internationale (0,7 % du RNB canadien en APD d'ici 2015). À ce jour, 49 députés de l'opposition issus du Québec ont formellement endossé la *Déclaration du Québec*. Les signataires seront invités à une rencontre à Montréal en avril prochain.

L'esprit de concertation qui s'est cristallisé lors des ÉG et par la suite a eu diverses retombées qui témoignent de la vigueur de l'esprit de concertation qui prévaut actuellement au Québec. En août 2007, l'AQOCI et d'autres organisations

présentes aux ÉG ont inscrit au programme du Forum social québécois (Montréal) un atelier sur l'efficacité de l'aide au développement, ce qui a éveillé d'autres OSC du Québec à la place de la société civile dans la coopération internationale. Le 7 février 2008, la Ville de Montréal et l'AQOCI ont organisé un événement public conjoint qui a réuni 175 personnes dans le Hall de la mairie de Montréal à l'occasion de la Semaine du développement international (SDI), une initiative appuyée par l'ACDI pour la sensibilisation du public. Enfin, l'AQOCI a retenu comme thème des Journées québécoises de la solidarité internationale (novembre 2008) la souveraineté alimentaire, un enjeu important pour plusieurs des signataires de la *Déclaration du Québec*.

En somme, les ÉG constituent une démarche exemplaire de concertation et de mobilisation de la société civile autour des politiques canadiennes et internationales d'aide au développement. En élargissant les consensus entre elles et en conjuguant leurs énergies, les OSC du Québec se sont résolument positionnées comme des interlocuteurs dans le dialogue sur les orientations de l'APD avec l'ACDI et le gouvernement du Canada, ainsi que par rapport au ministère des Relations internationales du Québec.

Des rapprochements sont en cours avec d'autres coalitions en Europe et en Afrique en vue de peser plus largement sur les positions du Comité d'aide au développement de l'OCDE et sur celles d'autres grandes instances internationales. À travers les ÉG, les OSC du Québec et les organisations du Sud qui se sont associées à elles ont exercé le rôle politique de plaidoyer et d'influence qui leur revient de droit comme composante civile du système international de l'aide publique au développement.

3. Leçons et pratiques exemplaires

- Multiples et le plus souvent parallèles sont les initiatives des OSC québécoises qui, à divers titres : organismes de coopération internationale, centrales syndicales, etc., accompagnent les peuples d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie dans leurs luttes contre la pauvreté et l'exclusion. Rassembler physiquement l'ensemble de ces acteurs et les mettre au diapason des enjeux de l'heure représentaient des défis considérables que la direction générale et le conseil d'administration de l'AQOCI ont eu l'audace de relever. Sans le leadership exercé par l'AQOCI, sans la crédibilité qu'elle avait acquise au regard de ses membres, mais aussi auprès des milieux syndicaux, féministes et universitaires, pour ne citer que ceux-ci, et sans les liens déjà établis entre le milieu des ONG québécoises et diverses autres composantes de la société civile québécoise, les États généraux de la solidarité et de la coopération internationales n'auraient pas eu l'effet galvanisant qu'on leur a reconnu.
- La grande capacité de mobilisation des organisations autour d'un enjeu qui touche des millions de personnes prouve que les ÉG ont su dépasser largement les intérêts corporatifs, les intérêts commerciaux et l'influence des pays du Nord sur la scène internationale.

- Ce mécanisme de consultation a permis de dégager des consensus autour d'une analyse commune des enjeux et des solutions. La société civile du Québec a fait entendre sa voix et a proposé des perspectives. En convoquant les ÉG, l'AQOCI n'a pas cherché à élaborer un plan d'action pour contraindre les acteurs en matière d'efficacité de l'aide ; elle a cherché à ouvrir le débat et à l'élargir au-delà des ONG. La société civile est un acteur important dans le développement autant dans les pays du Nord que dans le Sud ; elle est avant-gardiste et ne souhaite pas jouer un rôle d'agent d'exécution ou être utilisée seulement là où l'État n'est pas présent. Elle ne cherche pas à remplacer l'État ; elle cherche à être reconnue comme un acteur à part entière. C'est l'une des bases du principe de l'appropriation et de l'efficacité.
- L'effort de réflexion et de concertation s'est réalisé dans le cadre d'un climat d'inquiétude lié à la nouvelle conjoncture de l'aide internationale. L'AQOCI et ses principaux partenaires ont fait preuve d'ouverture et de transparence, ce qui était la meilleure façon de rallier un large éventail de groupes et d'institutions autour des positions communes en vue d'un dialogue constructif avec les responsables de la coopération canadienne et d'autres interlocuteurs. Ainsi, l'appropriation n'est pas seulement une question de dialogue de gouvernement à gouvernement, c'est aussi une question de dialogue entre l'ensemble des parties prenantes du développement. Le dialogue et le plaidoyer constructif qui se sont dégagés des ÉG constituent une forme d'engagement de toutes les parties prenantes.
- Il existe au Québec une culture politique favorable au ralliement de tous les intervenants d'un secteur donné : secteur coopératif, secteur social, secteur agricole, mouvement féministe, etc., en vue d'ouvrir avec la fonction publique et le gouvernement du Québec de nouveaux horizons. Les ÉG s'inscrivaient dans cette tradition de créativité sociopolitique québécoise. Mais ce qui a été fait au Québec peut se réaliser ailleurs, avec des modifications pour convenir au contexte local. Il faut aussi voir le processus des ÉG comme un microcosme où l'on a voulu rejoindre la voix des autres acteurs (Coordination Sud, des acteurs de l'Afrique, de l'Amérique latine, etc.) dans le but de participer à une force mondiale de changement pour l'éradication de la pauvreté. Selon nous, toute démarche élargie et constructive de concertation et de ralliement des OSC autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion mérite d'être solidement encouragée par les bailleurs de fonds et par tout gouvernement ouvert à la démocratie participative.
- Le succès des États généraux de la coopération et de la solidarité internationales tenus à Montréal en 2006 a fondamentalement reposé sur une responsabilité citoyenne largement ressentie en ce qui concerne la construction d'un monde plus équitable. Les OSC du Québec ont lancé un double message d'appropriation démocratique des enjeux et de large

concertation, qui, il va sans dire, déborde les frontières du Québec et du Canada.

Montréal, Canada, 30 mars 2008

Annexe 1 - Les participants

LISTE DES ORGANISMES PARTICIPANTS :

Agence canadienne de développement international (ACDI)
Agencia Latinoamericana de Información (ALAI)
Aide aux Aînés (Canada)
Aide internationale pour l'enfance
Aide médicale pour la Palestine
Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)
Alternatives
Amitié Canada-Rwanda
Amnistie internationale -Section Québec
Archevêché de Montréal
Association québécoise pour l'avancement des Nations Unies (AQANU)
AVES - Alternative de vie et éveil social
Ayni Desarrollo
CAC International
CARE Canada
Carrefour canadien d'étude et de coopération internationale (CECI)
Carrefour canadien international (CCI)
Carrefour de solidarité internationale (CSI) Sherbrooke
Carrefour international bas-laurentien pour l'engagement social (CIBLES)
Carrefour Jeunesse emploi St-Laurent (Projet Vélogik)
Carrefour Tiers-Monde
CASIRA
Cégep de Jonquière
Cégep de Sherbrooke
Cégep de St-Jean-sur-Richelieu
Cégep de St-Jérôme
Centrale de syndicats du Québec (CSQ)
Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSI-SLSJ)
Centre d'interprétation et d'expertise du développement international (CIEDI)
Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
Centre Justice et Foi
Centre St-Pierre
CFM Stratégies inc.
Chantier de l'économie sociale
Cirque du Soleil
CLSC Côte-des-Neiges
Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine (CCDHAL)
Comité de Solidarité/ Trois-Rivières
Comité québécois Femmes et développement (CQFD)
Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CRÉDIL)
Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Congrès mondial des jeunes 2008
Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)
Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)
Conseil québécois de la coopération et de la neutralité
Coordination Sud (France)

CUSO-Québec
DEVELOPPEMENT ET PAIX
Droits et Démocratie
École de travail social
Entraide missionnaire
Fédération des femmes du Québec (FFQ)
Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ)
Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)
Fédération étudiante collégiale du Québec
Fondation Paul Gérin-Lajoie
Fondation solidarité Colombie-Québec
Fundación de Estudios, Acción y Participación Social (FEDAEPS)
GCIUS Université de Sherbrooke
Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ)
Groupe d'entraide internationale Spirale
Ingénieur sans Frontières Québec
Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)
Inter Pares
Jeunesse du Monde
Kay Fanm
Kilabo
La Presse
Le Devoir
Le Monde Diplomatique
Ligue des droits et libertés
Mains pour demain
Manager sans frontières
MCE Conseils
Mer et Monde
Micro-Recyc Coopération
Ministère des Relations internationales du gouvernement du Québec (MRI)
OEuvres du Cardinal Léger
Organisation nigérienne pour la promotion de l'hydraulique et du développement à la base (ONPHDB)
Oxfam-Québec
Pastorale missionnaire de Sherbrooke
Plan International Canada
Plan Nagua
Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG)
Regroupement des Missionnaires Laïques (RML)
Regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement (ROCAHD)
Réseau liberté
Réseau nigérien pour la promotion de l'économie sociale solidaire (RENIPSS)
Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO-CESO)
Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI)
Société de Partage (SOPAR)
Société des missions étrangères (SME)
Solidarité Laurentides Amérique centrale (SLAM)
Solidarité Montérégie Amérique Centrale (SMAC)
Solidarité Nord-Sud des Bois-Francs (SNSBF)
SUCO
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)

Syndicat de la fonction publique du Québec
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)
Syndicat des métallos
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Terre sans frontières
Tomas Jensen, artiste et porte-parole des Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI)
Tous les enfants de l'autre monde
Transport 2000 Qc.
Unicef Québec
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Université Saint-Joseph (Beyrouth)
UPA Développement international
Ville de Montréal
Vues d'Afrique
YMCA

PRÉSIDENT D'HONNEUR ET COPRÉSIDENTS DES ÉTATS GÉNÉRAUX:

- Ignacio Ramonet, directeur du Monde Diplomatique et président d'honneur des États généraux
- Brian Barton, président de l'AQOCI et coprésident des États généraux
- Gérald Larose, professeur à l'UQAM et coprésident des États généraux

CONFÉRENCIERS ET PANÉLISTES:

- Abdo El Kahi, professeur à l'Université Saint-Joseph - Beyrouth, Académie libanaise des Beaux-Arts (Liban)
- Bakary Doumbia, directeur général, Kilabo (Mali)
- Chérif Chako, président, Réseau nigérien pour la promotion de l'économie sociale solidaire (RENIPESS) (Niger)
- Claudette Carboneau, présidente, Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Gérald Tremblay, maire de Montréal
- Henri Massé, président, Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)
- Irene León, vice-présidente d'ALAI et directrice de FEDAEPS (Équateur)
- Jacques Chagnon, député de Westmount-St-Louis
- Jean-Louis Roy, président de Droits et démocratie
- Lillian Chatterjee, directrice générale, Direction générale du partenariat canadien - ACDI
- Lina Bonamie, présidente, Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ)
- Maria-Luisa Monreal, directrice générale, AQOCI
- Michèle Asselin, présidente, Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- Mohammed Chikhaoui, directeur des politiques et de l'évaluation, Oxfam-Québec
- Molly Kane, directrice générale, Inter Pares
- Moussa Konaté, directeur national, SUCO-Mali
- Paul Cliche, directeur adjoint, Service des programmes internationaux, DÉVELOPPEMENT ET PAIX
- Peter Leuprecht, directeur, Institut d'études internationales de Montréal

- Réjean Parent, président, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Renaud Colombier, directeur, Coordination Sud (France)
- Yvette Jeanty, Kay Fanm (Haïti)

Les États généraux ont accueilli plus de 250 participants.

Annexe 2 - Le comité de suivi et le comité élargi des États généraux

Le **comité de suivi** est formé de représentants de l'AQOCI, soit son président, un membre le Carrefour canadien de coopération- CCI et la directrice générale, du Groupe d'économie sociale du Québec- GESQ et de trois centrales syndicales : Centrale des syndicats du Québec- CSQ, Confédération des syndicats nationaux- CSN et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec- FTQ.

Le comité élargi est formé de représentants de l'AQOCI, soit, le président et la directrice générale, des quatre principales centrales syndicales du Québec : Centrale des syndicats du Québec- CSQ, Confédération des syndicats nationaux- CSN, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec- FTQ, et la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec- FIIQ, du GESQ, de la Fédération des femmes du Québec, de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et de SOCODEVI (un organisme issu du vaste mouvement coopératif québécois).

DÉCLARATION JEUNESSE

Contexte

Le 18 novembre 2006, un *Forum ouvert* a réuni à Montréal des jeunes québécois et québécoises issus d'écoles secondaires et de maisons de jeunes, dans le cadre des 10^e Journées québécoises de la solidarité internationale.

Ce *Forum ouvert* s'est inscrit dans la continuité des *États généraux de la coopération et de la solidarité internationales* des 8, 9 et 10 novembre 2006, qui ont réuni des représentants et des représentantes des organisations de la société civile québécoise et des partenaires de plusieurs régions du monde. Dans le cadre de ces *États généraux*, une déclaration commune a été adoptée le 10 novembre 2006.

Le *Forum ouvert* a été organisé par l'AQOCI, en collaboration avec le CLUB 2/3. Il a permis à des jeunes issus de différentes régions du Québec de se réunir et de partager leurs connaissances sur le thème des 10^e Journées québécoises de la solidarité internationale, « La solidarité et la coopération internationale pour un changement durable ». Les jeunes participants et participantes de ce forum ont abouti à la rédaction et à l'adoption d'un texte, la « Déclaration Jeunesse ».

Déclaration Jeunesse

Nous, jeunes québécois et québécoises, signataires de cette Déclaration Jeunesse, souhaitons que soient inclus dans la déclaration des *États généraux de la coopération et de la solidarité internationales*, concernant les stratégies et orientations futures à adopter d'une manière commune, les éléments suivants :

Étant donné que :

- Un peuple ignorant est facilement manipulable
- L'éducation est l'arme la plus puissante contre la pauvreté
- Un peuple autonome est un peuple éduqué

Nous demandons que l'éducation soit une priorité dans les futures orientations des acteurs de la solidarité et de la coopération internationales.

Étant donné que les enfants sont notre avenir,
Nous souhaitons que l'exploitation des enfants cesse par le biais des actions solidaires comme la conscientisation des gens et le commerce équitable.

Étant donné qu'un monde meilleur est un monde égalitaire,
Nous souhaitons que :

- **Tout le monde, peu importe son origine, soit respecté**
- **Les besoins fondamentaux de tous soient comblés**
- **Nous respectons ceux qui n'ont rien**
- **Nous leur venons en aide**

Étant donné que la dette des pays en voie de développement nuit à leur autonomie et leur économie :
Nous demandons l'abolition de la dette des pays en voie de développement. Sans cette dette, leurs populations auraient accès aux premiers besoins fondamentaux qui ne peuvent être comblés sans appui financier.

Étant donné que :

- **Sans habitat, nous ne pouvons plus régler les autres enjeux**
- **Notre terre c'est notre mère. Notre terre c'est notre maison commune**
- **Ce dont on a besoin pour survivre est en train de mourir**
- **Des changements climatiques aggravent la situation d'année en année**
- **Les barrières économiques internationales à la baisse encouragent la diminution des lois environnementales**
- **La majorité des acteurs banalisent et n'agissent pas en conséquence de la gravité de la situation**

Nous demandons de :

- **Rendre plus sévères les lois environnementales**
- **Aider les pays du sud à implanter des moyens efficaces pour l'environnement**
- **Mettre en action une politique pollueurs/payeurs**
- **Sauvegarder l'Amazonie**
- **Éviter la privatisation des ressources naturelles**

Nous, jeunes québécois et québécoises, signataires de cette Déclaration jeunesse,

Nous nous engageons à :

- Organiser des campagnes de sensibilisation pour informer la population du Québec sur la situation des pays en voie de développement.
- Conscientiser la population afin de l'amener à poser des actions concrètes dans le but de faire pression sur le gouvernement.
- Sensibiliser les gens d'ici ou d'ailleurs en changeant les mentalités et en répartissant les ressources naturelles pour que tout le monde ait les mêmes droits.
- Conscientiser les populations de tous les pays sur le commerce équitable et sur les enjeux et les risques que les enfants subissent. Faire appel aux compagnies afin qu'elles dénoncent la traite des enfants.
- Créer une journée verte obligeant les habitants à ramasser le plus de déchets possibles, une journée animée encourageant tout le monde à participer. Organiser un spectacle bénéfice à la fin de la journée afin d'amasser des fonds pour planter des arbres.
- Mettre de l'avant des projets d'éducation pour tous. Dans la perspective de développer durablement l'éducation dans les pays en voie de développement, nous pourrions envoyer des bénévoles pour former des professeurs qui formeront d'autres professeurs, et employer les moyens de transports pour acheminer des livres.

DÉCLARATION DU QUÉBEC

RESPONSABLES AUSSI DU MONDE

La contribution de la société civile québécoise à la solidarité internationale

Responsables aussi du monde, nous voulons jouer pleinement notre rôle dans la construction de rapports plus justes et solidaires entre les peuples. C'est là l'engagement pris par les *États généraux de la coopération et de la solidarité internationales* qui ont réuni, les 8, 9 et 10 novembre 2006 à Montréal, à l'initiative de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), des représentants et représentantes des organisations de la société civile du Québec, de même que des partenaires de plusieurs régions du monde.

Pour nous, *la société civile est l'expression des voix citoyennes*, une constituante à part entière de la société, tout comme, par exemple, les institutions gouvernementales et les entreprises du secteur privé. Elle regroupe aussi bien des organismes à but non lucratif, des organisations de coopération et de solidarité internationales, des syndicats, des organisations de femmes, des groupes religieux, communautaires ou environnementalistes, des entreprises d'économie sociale et solidaire, des milieux de recherche ou d'enseignement.

Cette *Déclaration du Québec* veut exprimer notre vision commune du développement et de la solidarité internationale, servir de base à notre plaidoyer auprès des autorités politiques, proposer des pistes d'action collective concrètes et constituer la réplique de la société civile du Québec aux conceptions de l'aide et du développement mises de l'avant dans la *Déclaration de Paris*, adoptée en mars 2005 par les gouvernements et par les membres de l'OCDE.

L'ÉTAT DU MONDE

La mondialisation néolibérale domine l'agenda économique et politique et fait ses ravages : disparité croissante entre richesses éhontées et pauvretés scandaleuses, affaiblissement des États, domination des logiques commerciales et financières de l'économie, privatisation des services publics, marchandisation de plus en plus grande des connaissances, du vivant et même de ce qui était traditionnellement le bien commun.

L'idéologie de la croissance manifeste de plus en plus ses limites : nous exploitons déjà plus que la planète est capable de régénérer, provoquant l'épuisement accéléré de nombreuses ressources importantes (eau, poisson, pétrole, etc.), la dégradation de l'environnement (déforestation, pollution atmosphérique, etc.) et des conséquences climatiques dévastatrices (réchauffement climatique, entre autres). Et tout cela encore essentiellement par et pour une toute petite minorité des hommes et des femmes de la planète au détriment de l'immense majorité.

L'idéologie sécuritaire influence de plus en plus les débats et les décisions politiques. Le thème de l'insécurité est souvent brandi pour justifier des ingérences politiques, des dérives autoritaires, des restrictions à nos libertés et un accroissement de la militarisation qui détourne même une partie de l'aide publique au développement. Alors que la véritable insécurité, pour plus de la moitié de l'humanité, c'est la faim, l'absence d'emploi, de logement, de soins de santé et d'éducation.

L'inégalité structurelle entre les hommes et les femmes, continue partout de fausser les rapports humains, favorisant la discrimination, l'exploitation et la domination à l'égard des femmes, rendant plus difficile leur accès à l'éducation, à la santé, à l'économie, à la justice et au pouvoir. En excluant plus de la moitié de l'humanité, on trahit la démocratie.

La reconnaissance véritable de la diversité culturelle continue d'être un impératif. Cette diversité commence à être reconnue internationalement et permet d'exclure des mécanismes du marché l'éducation et la culture. Il demeure néanmoins difficile de construire les espaces publics permettant à cette diversité d'exprimer harmonieusement ses richesses. Le sentiment et les comportements de supériorité de l'Occident, les replis identitaires, le racisme ouvert ou latent, les tensions dues aux migrations croissantes : autant de formes diverses d'un même défi.

De nombreuses expériences prometteuses et la renaissance d'une mobilisation politique constituent toutefois des signes d'espoir. On ne compte plus, partout dans le monde, les initiatives en faveur des femmes, contre la pauvreté, pour le respect des droits humains et pour la paix : initiatives de concertation entre les acteurs de la société civile, d'expérimentation de formes nouvelles d'économie sociale ou de finance solidaire, de prise de parole et d'action collectives en faveur de l'environnement. Et le mouvement altermondialiste n'est que l'une des manifestations les plus visibles de ce renouveau d'intérêt pour les enjeux publics qui pousse la société civile à être de plus en plus présente et vigoureuse dans les forums internationaux de toutes sortes, comme interlocutrice incontournable des grands décideurs économiques et politiques.

NOS REVENDEICATIONS

- Nous voulons construire **un monde fondé sur le droit et sur les droits** (individuels et collectifs). C'est pour nous un rempart fondamental contre la pauvreté, les injustices, la guerre et la violence.
- Nous exigeons partout **l'égalité entre les femmes et les hommes**, contribuant ainsi à l'empowerment des femmes.
- Nous voulons **renforcer le rôle et la souveraineté politique des États** et leurs responsabilités à l'égard de leurs populations, à l'intérieur du processus de coopération et d'interdépendance que suppose toute mondialisation des problèmes et des solutions.
- Nous **condamnons la guerre et la militarisation** comme manières de régler les conflits. Nous refusons et dénonçons le détournement d'une partie de l'aide au développement au profit de considérations « sécuritaires », liées à la « guerre au terrorisme ».
- Nous réclamons une **réforme des Nations Unies et des agences ou institutions spécialisées** pour favoriser une plus grande participation des pays du Sud aux décisions qui concernent l'avenir du monde et une diminution des divers privilèges politiques hérités de l'histoire par une minorité de pays riches ou puissants.
- Nous exigeons **la réforme et la démocratisation des institutions financières et commerciales internationales** pour assurer un meilleur partage des pouvoirs de décision, assujettir ces décisions aux normes internationales reconnues des droits humains et faire en sorte que ces décisions servent vraiment les populations des pays désavantagés plutôt que les intérêts des bailleurs de fonds. Nous réclamons l'établissement de nouvelles règles du commerce international qui soient plus équitables et plus soucieuses des intérêts économiques et sociaux des pays du Sud.
- Nous réclamons l'**annulation sans conditions de la dette des pays pauvres du Sud**, déjà largement repayée.
- Nous voulons **faire augmenter les budgets** consacrés à l'aide publique au développement au moins jusqu'à 0.7% du RNB; et nous réclamons une augmentation substantielle de la proportion de ces budgets consacrée aux organismes de coopération et aux organisations de la société civile en matière de coopération et de solidarité internationales.
- Nous demandons que l'aide versée aux gouvernements soit **réservée à ceux qui s'engagent à respecter les principales Conventions internationales** traitant des droits démocratiques et sociaux.

- Nous voulons prioriser le développement et l'**accessibilité universelle d'une éducation de base** pour les femmes et pour les hommes, non seulement comme moyen d'éradiquer l'analphabétisme et la pauvreté mais aussi de développer une citoyenneté active.
- Nous appuyons la **souveraineté alimentaire de chaque pays** comme pouvoir de déterminer sa politique agricole et la gestion de son marché intérieur. C'est pour nous la façon de reconnaître l'importance essentielle de l'agriculture dans chaque société, de favoriser une alimentation adéquate de toutes les populations et de cesser de traiter l'exportation et l'importation de produits agricoles en fonction des seuls intérêts des pays du Nord.
- Nous exigeons que **l'eau** soit traitée partout **comme un patrimoine commun de l'humanité**, et qu'à ce titre, elle ne puisse être ni privatisée, ni marchandisée. En ce sens, nous reconnaissons, comme Québécois et Québécoises dépositaires de réserves d'eau considérables, notre responsabilité à l'égard des autres peuples de la Terre.
- Nous demandons que les **préoccupations environnementales** deviennent un critère d'analyse et de sélection essentiel de tout projet de développement. Nous voulons ainsi promouvoir, ici comme ailleurs, une nouvelle approche du développement économique qui assure la préservation du patrimoine écologique et de la biodiversité de la planète en même temps que le développement des services prioritaires pour la population.
- Nous choisissons de **miser sur les enfants et sur la jeunesse** pour la construction d'un monde différent, plus juste et plus solidaire. Pour cela, nous demandons que la solidarité internationale soit intégrée, au Québec, dans le curriculum à tous les niveaux scolaires. Et nous réclamons une augmentation des budgets consacrés au financement des échanges entre jeunes d'ici et de l'étranger.
- Nous voulons favoriser le **développement et la reconnaissance de la société civile**, tant ici que dans les pays du Sud, comme interlocutrice et partenaire à part entière des gouvernements et des processus de prise de décisions politiques. En ce sens, nous nous réjouissons de cette reconnaissance dans la politique internationale du Québec et nous serons vigilants pour nous assurer que le gouvernement canadien en fasse autant dans ses propres politiques.
- Finalement, nous tenons à relever le défi prioritaire de **l'éducation du public à la solidarité internationale** afin d'associer une population de plus en plus large et diversifiée à une véritable solidarité de peuple à peuple. Nous exigeons que cette éducation du public continue d'être une composante essentielle de l'aide publique au développement et qu'elle soit financée en conséquence.

NOS ENGAGEMENTS

- **Améliorer**, dans le respect des identités diverses de chacun, **la coordination entre les organismes de coopération internationale**. Il est urgent de développer des analyses communes et des plans d'action plus concertés, tant dans certaines de nos interventions à l'étranger qu'ici, dans notre travail d'éducation du public et dans nos revendications face aux autorités gouvernementales.
- **Appliquer** de façon systématique **l'analyse genre et développement** dans les programmes de sensibilisation ainsi que dans les programmes de développement et de coopération internationale.
- **Encourager toutes les organisations de la société civile à intégrer** dans leur mandat la responsabilité de développer des activités de sensibilisation à **la solidarité internationale**.
- **Faire accepter le 0.7% comme une norme sociale reconnue** de plus en plus **par les institutions et les entreprises de la société** à titre de contribution nécessaire de chacune au financement de projets concrets de solidarité internationale.
- **Promouvoir et développer la consommation responsable** comme alternative à la surconsommation qui caractérise nos sociétés du Nord, favoriser les diverses formes d'économie sociale et solidaire qui s'expérimentent en ce sens : commerce équitable, finances éthiques, services de proximité, biens socialement utiles, achats et échanges locaux, etc.
- **Obtenir dans les principaux médias**, et particulièrement ceux des réseaux publics, **une plus grande place** pour faire connaître les expériences de la société civile en matière de coopération et de solidarité internationales.
- **Renforcer et développer les alliances et les réseaux**, aussi bien au niveau international qu'au niveau national et local, pour construire des espaces politiques et développer un rapport de force croissant du camp de la solidarité internationale dans le but d'obtenir un modèle de développement humain plus juste, égalitaire, pacifique, durable et efficace.
- **Diffuser cette Déclaration commune et en faire partager les objectifs** aussi largement que possible dans nos divers réseaux.

Responsable aussi du monde, la société civile veut apporter sa contribution spécifique à la construction de cet *autre monde possible* et de plus en plus nécessaire. Comme membres de cette société civile, nous y apportons une expertise, une diversité et une préoccupation pour le bien

commun qui sont irremplaçables. Et notre force nous vient autant de notre engagement et de notre capacité de mobilisation que de notre volonté de concertation et de nos acquis sur le terrain. C'est cette richesse que nous voulons ensemble mettre à profit parce que nous sommes responsables aussi du monde.

Montréal, le 10 novembre 2006